

3 LES ESPACES URBANISES

3.1 La trame urbaine historique

Loin d'être le fruit du hasard, l'implantation originelle d'un village ou d'un bourg répondait à un certain nombre de « règles » non écrites, issues du bon sens et de la connaissance que les anciens avaient du milieu naturel dans lequel ils s'aventuraient. Les constructions devaient être implantées hors des zones humides mais proches de la ressource en eau, hors des meilleures terres cultivables mais également proches de celles-ci pour une exploitation facilitée, à l'abri des vents dominants, ou encore à la charnière de différents terroirs agricoles.

Ainsi, étroitement liée à l'eau et aux reliefs, la trame urbaine du territoire est également dispersée en une multitude d'unités urbaines (bourgs, villages, hameaux) relativement structurés le long des routes situées en fond de vallée ou en balcon sur les terrasses viticoles.

3.1.1 Des villages et des bourgs liés aux ressources naturelles et aux reliefs

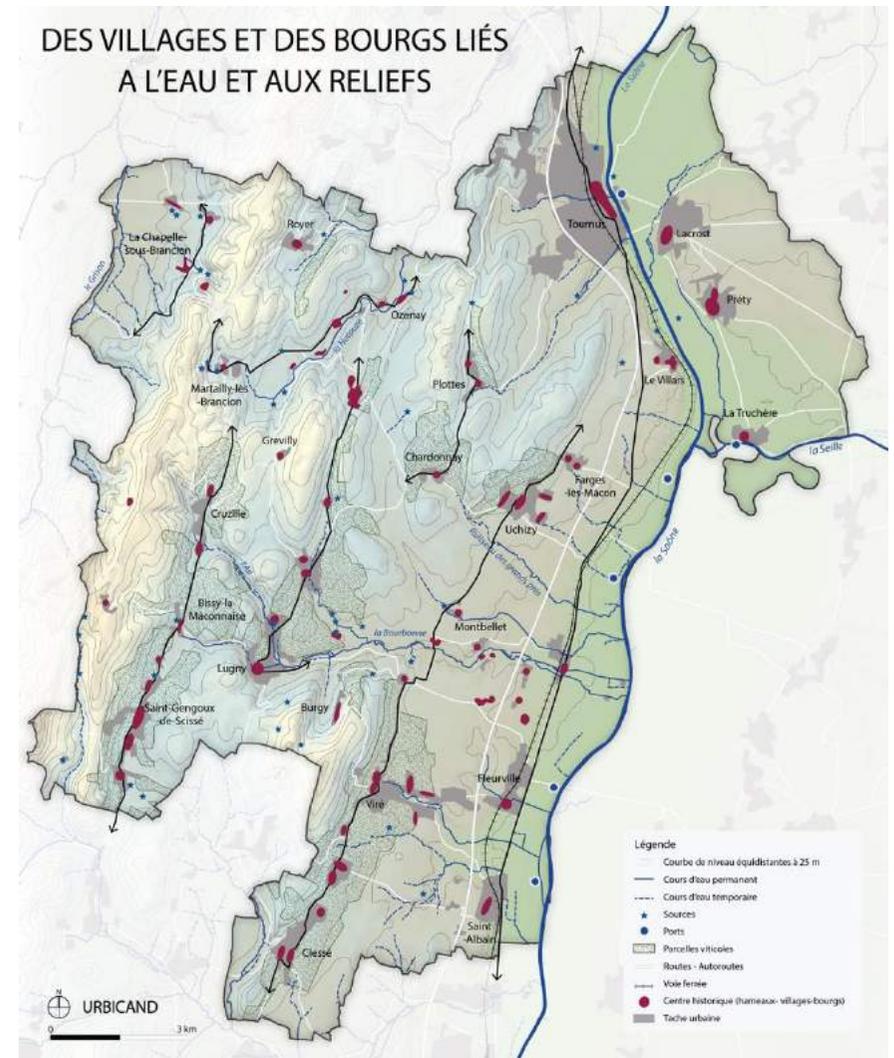
Dans les Monts du mâconnais et du tournugeois l'habitat est dispersé en une multitude d'unités urbaines bien structurées. Contraints par les reliefs et le manque de ressource en eau, les noyaux d'habitation se sont donc naturellement implantés près d'une source, d'un cours d'eau (Natouze, Bourbonne, Grison, ou Ail), à la charnière de différents terroirs agricoles (accès aux ressources forestières et viticoles), ou encore sur un axe de transport stratégique (routes de fond de vallée ou en balcon sur les terrasses viticoles).

Dans le Bas mâconnais (partie viticole) et les Hautes terrasses de la Saône, la ressource en eau est plus importante et facilite l'implantation humaine. Les nombreuses sources qui émergent de la frange orientale des Monts donnent naissance à de petits cours d'eau temporaires ou permanents qui se jettent dans la Saône. Ceci explique la présence de nombreux hameaux dans ce secteur (Viré, Montbellet et Uchizy).



Relation historique des villages des terrasses viticoles avec la Saône (carte de Cassini XVIIIe).

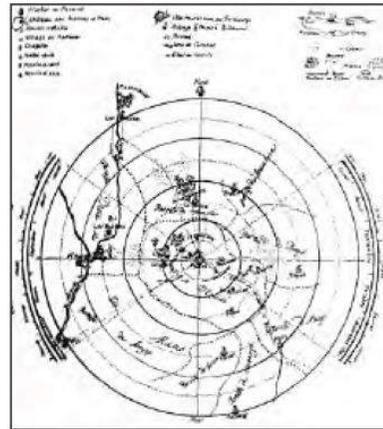
Enfin, malgré leur éloignement à la Saône, les villages du Bas mâconnais ont aménagé leur petit port le long de la Saône pour profiter probablement des flux de transport sur cet axe. Cette relation historique des villages du Bas mâconnais à la Saône est déjà perceptible dès le XVIIIème siècle (cf. carte de Cassini ci-contre).



3.1.2 Un principe de co-visibilité des noyaux d'habitation

Un autre principe a certainement guidé les modes d'implantation des noyaux d'habitation et explique la dispersion historique de l'habitat : le principe de co-visibilité des noyaux d'habitation, c'est-à-dire la volonté de choisir un site de telle sorte qu'il soit visible du plus proche, et vice versa.

En effet, jusqu'au XVIIIe siècle, les moines établissaient des cartes de visibilité à partir du clocher du village. A partir de leurs visées, tracées sur un châssis tel que celui figuré ci-contre, ils indiquaient la position des villages et hameaux voisins dans un canevas formé de huit cercles concentriques et de huit lignes cardinales.



Exemple de carte de visibilité (source : « Charte paysagère et architecturale du Pays D'art et d'Histoire : entre Cluny et Tournus », chapitre « Bourg, villages, Hameaux » - p.2.

Ainsi, jusqu'au XIe et XIIe siècle l'organisation géographique de cet habitat était traditionnellement dispersé (la distance à vol d'oiseau entre les noyaux d'habitations est de moins de 3 km).

A partir du XIIe, sous l'influence des abbayes de Cluny et de Tournus l'organisation urbaine a évolué. En effet, désireux d'assurer l'approvisionnement des abbayes et le contrôle et l'administration de territoires de plus en plus étendus, les moines clunisiens établirent à cette période des doyennés, eux-mêmes divisés en paroisses. Les hameaux sont donc rattachés aux paroisses nouvellement créées et sont regroupés autour d'un village (villages qui se distinguait des hameaux par le fait d'accueillir en son sein une église ou une chapelle).

Le village de la Chapelle-sous-Brancion, illustre tout à fait ces principes. Ce village est structuré historiquement autour de trois unités d'habitation. Le village centre se distingue des hameaux par la présence d'une église. On remarquera également une forte co-visibilité des noyaux d'habitation.



Co-visibilité entre la Chapelle-sous-Brancion et le hameau de Collonge situé en arrière plan



Carte de Cassini XVIIIe mettant en évidence la dispersion de l'habitat en petites unités d'habitation organisées autour d'une église ou d'une chapelle (la Chapelle-sous-Brancion), d'une ville fortifiée (Brancion), d'un château (Ozenay) ou de fermes. Ce secteur étant fréquenté par le chemin des Moines longeant les lignes de crête de Brancion et de Royer en direction de Sennecey-le-Grand (actuel GR 76 A) ou en fond de vallée le long de la vallée de la Natouze en direction de Tournus.

3.2 Modes d'implantation diversifiés

Une lecture attentive du relief, restituée par les courbes de niveau, apporte un éclairage pertinent sur les raisons de tel ou tel type d'implantation, et permet de tirer des enseignements sur la manière de respecter la structure urbaine et paysagère d'un village lors de son extension. Sur le territoire, on observe une diversité de modes d'implantation des villages-hameaux et des bourgs dans leur site, soit : en fond de vallée, en balcon ou en éperon sur une colline ou un coteau, et au pied d'un coteau.

3.2.1 Villages et bourgs de fond de vallée

Les villages ou les bourg implantés en fond de vallée sont implantés au plus proche d'un cours d'eau et/ou à proximité directe des coteaux viticoles (l'objectif étant de ne pas empiéter sur les terres les mieux exposées pour la production viticole). Selon les secteurs, le profil des fonds de vallées est plus ou moins pentu. On distingue, en effet, le fond de vallée évasée du Sillon viticole des vallées resserrées de Plottes ou de Champvent (hameau de Chardonnay). Pour ces villages contraints par la topographie, les possibilités de développement sont contraintes, ce qui a parfois généré un développement urbain sur les hauteurs des coteaux.

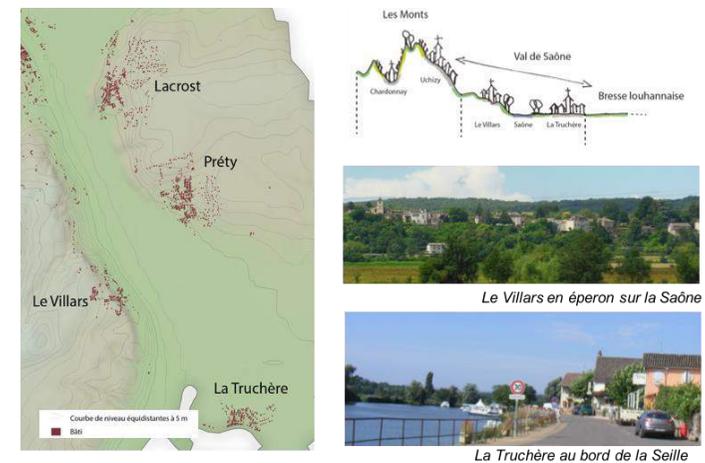


3.2.2 Villages et bourgs en balcon ou en éperon

Certains villages ou hameaux des Monts du mâconnais et du tournugeois (comme Charcuble, Brancion, Grevilly ou encore Royer) sont Implantés en éperon ou en balcon sur les hauteurs des Monts du mâconnais (orientation Sud-Ouest). De cette manière, ils dominent les terroirs agricoles et offrent des vues longues portées et de beaux panoramas sur les fonds de vallées qui les entourent.

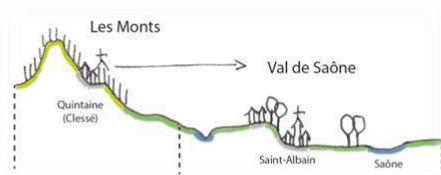


Les villages du Val de Saône (comme le Villars ou Lacrost) sont implantés en balcon sur les bords de Saône. Cette position stratégique leurs permettent d'accéder aux espaces agricoles situés à l'arrière du village, de contrôler visuellement la Saône (un axe de déplacement naturel) tout en se prémunissant des risques d'inondation. Néanmoins, ce mode d'implantation limite les possibilités de développement urbain aux espaces agricoles situés à l'arrière du village.

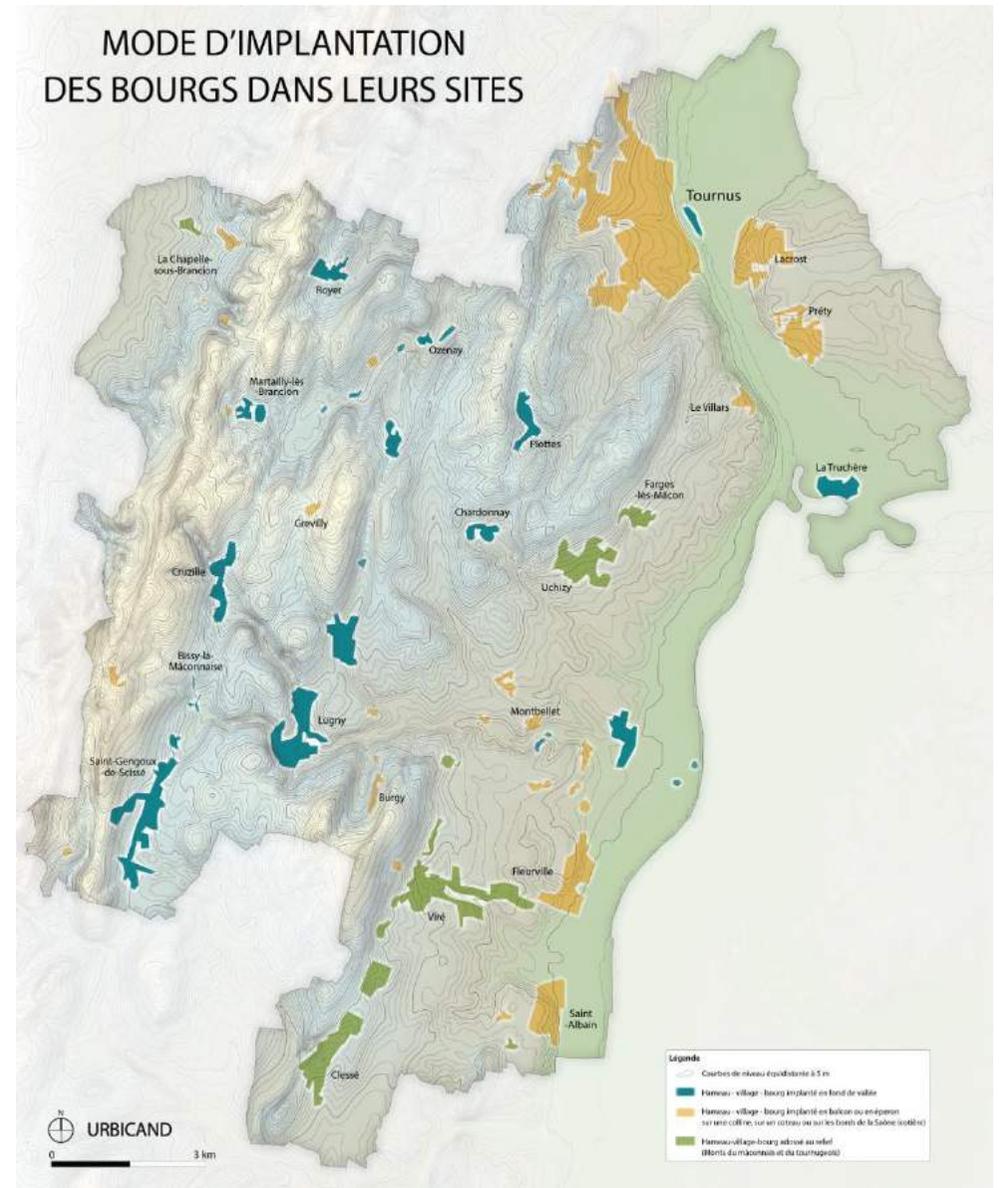
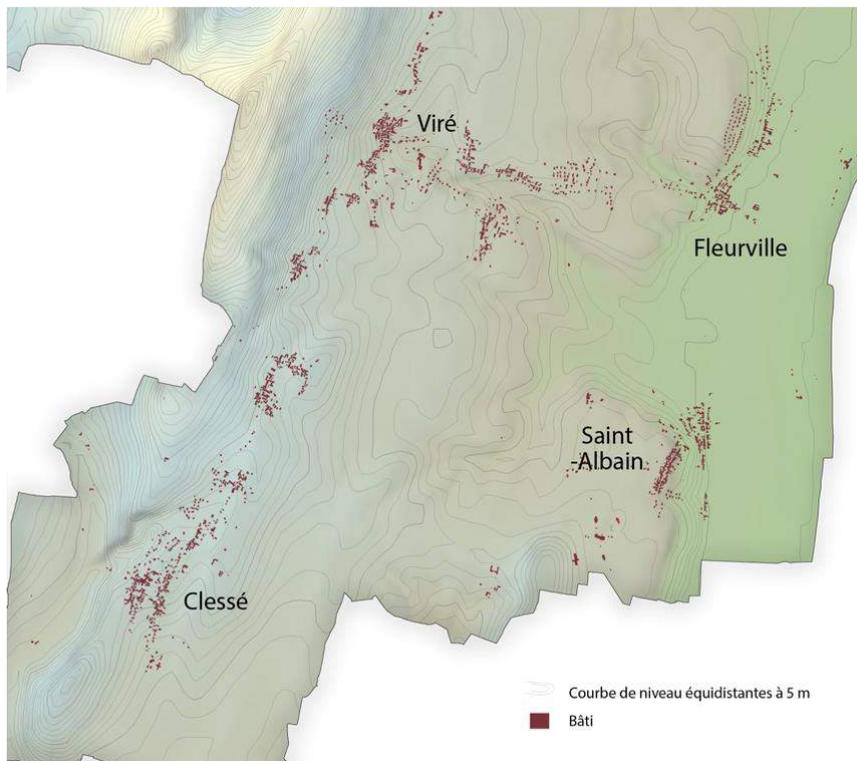


3.2.3 Villages et bourgs adossés à une colline ou un coteau

Les villages situés sur les terrasses viticoles du Bas mâconnais se sont généralement adossés au relief des Mont (orientation Sud-Est) et laissent place en contrebas aux terrasses viticoles. Cette position leur permet également de dominer visuellement le Val de Saône et la plaine de Bresse.



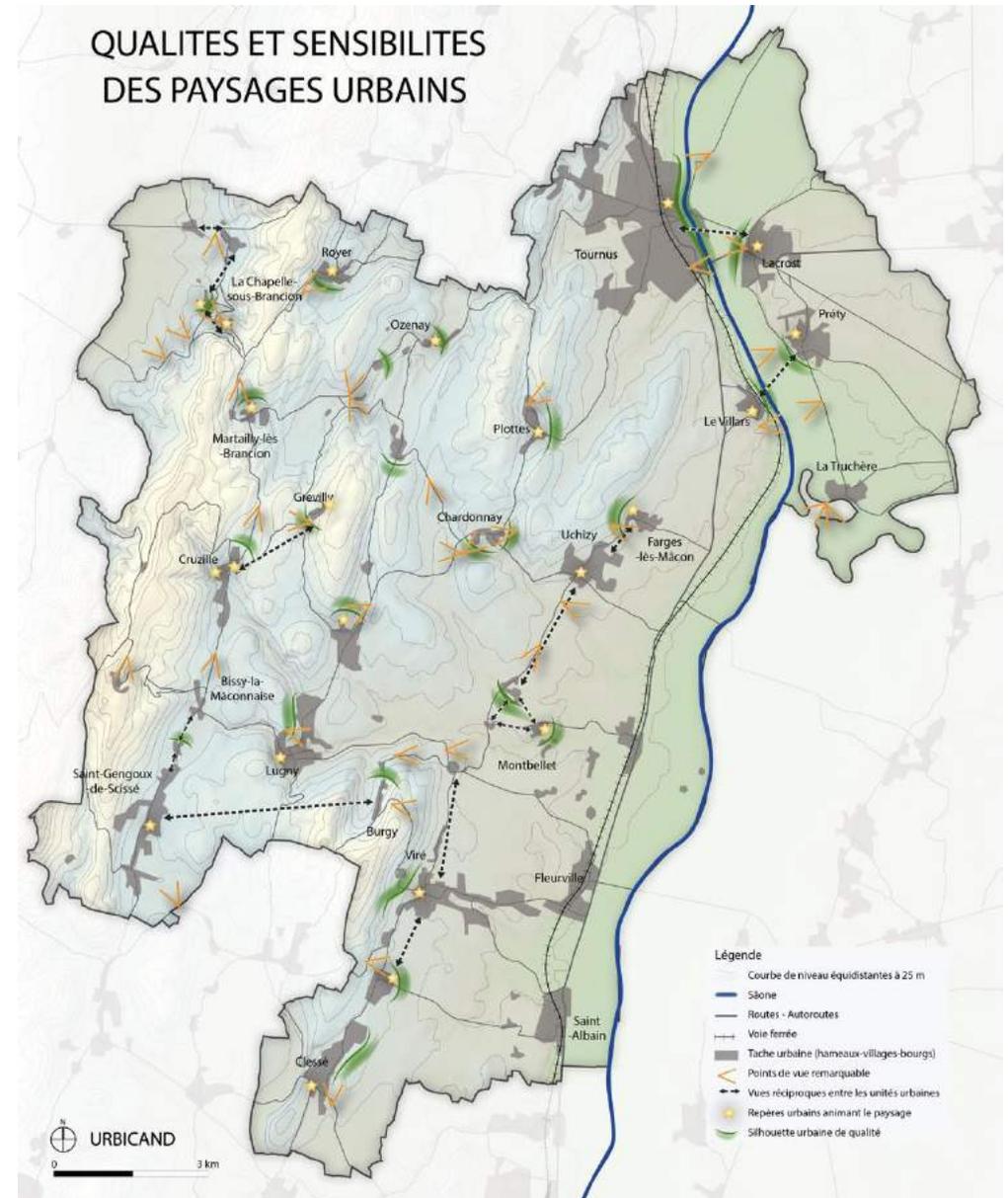
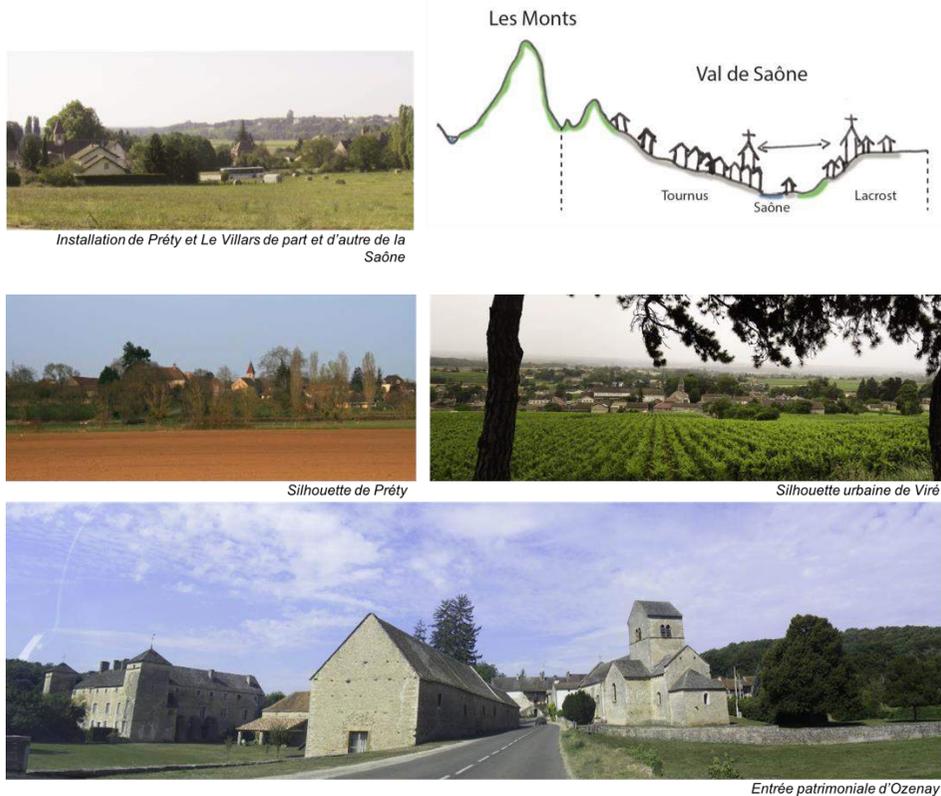
La Quintaine en balcon sur les terrasses viticoles



3.3 Une forte sensibilité paysagère des silhouettes de villages et de bourgs

Les villages et les bourgs du territoire font partie intégrante de leur paysage qu'ils animent par la qualité de leurs silhouettes urbaines, de leurs entrées de ville ou de leur patrimoine jouant un rôle de repère urbain dans le paysage (clochers, châteaux). A titre d'exemple, on citera : l'entrée de ville remarquable d'Ozenay avec son château fortifié, les silhouettes urbaines de Martailly-lès-Brancion, de Plottes, ou encore du Villars, ou encore la façade remarquable de Tournus au bord de la Saône.

En réponse à la grande sensibilité de ces paysages urbains, une attention particulière devra être portée à la perception et à l'intégration des futurs projets de développement.



3.4 L'analyse urbaine des villages et des bourgs

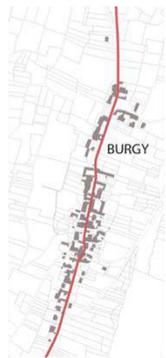
3.4.1 Des formes urbaines géographiquement différenciées

Les formes urbaines des villages et des bourgs du territoire sont très différentes selon les secteurs géographiques.

Dans les Monts du mâconnais et du tournugeois, elles sont généralement denses et compactes en raison du manque de disponibilité en eau et de l'importance des reliefs. *A contrario*, dans les secteurs où le relief est moins contraignant et où la disponibilité en eau est plus importante (fonds de vallées plus évasés, terrasses viticoles, plaines), les formes urbaines sont plus diffuses et étalées.

Un tissu dense et compact

> Monts du mâconnais et du tournugeois

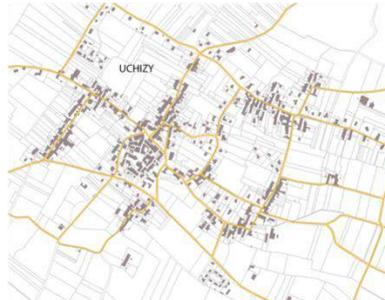


Une organisation urbaine suivant les lignes de reliefs et une rue principale



Un tissu lâche et diffus

> Fonds de vallée évasés, plaines et terrasses viticoles



Absence de hiérarchisation de la trame viaire

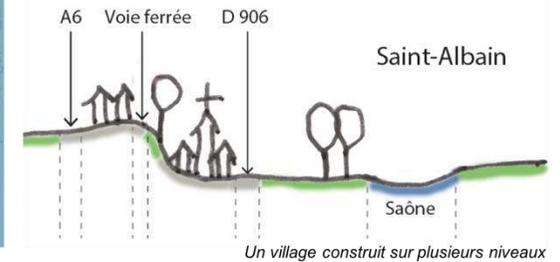


Espace agricole en cœur de bourg ou dent creuse ?

Les trames urbaines des villages et des bourgs implantés à la limite des Hautes terrasses du Val de Saône et à proximité d'infrastructures de transport majeures (A6, D 906, voie ferrée) sont généralement fragmentées en plusieurs quartiers. Bloquées par ces barrières naturelles ou artificielles, les relations inter quartiers sont difficiles et interrogent la capacité de la trame urbaine à unifier et à donner du sens à l'espace urbain. Elles interrogent également les modalités de développement futures de ces bourgs.



Une armature urbaine fragmentée en plusieurs quartiers



Un village construit sur plusieurs niveaux



Barrières physique de la voie ferrée et de la D 906 à Saint-Albain

3.4.2 Des typo-morphologies urbaines

Sur le territoire, il est difficile de classer les villages et les bourgs selon une typomorphologie urbaine bien définie. En effet, dans les secteurs où l'habitat est relativement diffus et contraint par les reliefs, les implantations des villages ou des hameaux répondent à différents principes de composition en lien direct avec le site dans lequel ils s'insèrent. Néanmoins, trois typo-morphologies urbaines peuvent être mises en évidence : les villages-hameaux structurés en partie ou en totalité le long d'une rue, les villages-hameaux organisés autour d'une ou plusieurs intersections et les villages groupés.

Village ou hameau structuré en partie ou en totalité le long d'une rue :

> Burgy, St-Oyen (partie basse-hameau de Montbellet), St-Albain (village historique), St-Gengoux-de-Scissé (village historique), le Mollard (hameau d'Ozenay)

Cette morphologie urbaine désigne une organisation urbaine dont les constructions et les parcelles se succèdent de part et d'autre d'une rue principale sur un seul niveau de construction. La rue constitue l'espace public central autour duquel s'organise la vie du village. Elle est structurée par le bâti (implanté façade ou pignon sur rue), et/ou par la présence de clôtures et de murs en pierre, et/ou par la présence d'espaces de dégagement (cour, usoirs) situés à l'avant de la parcelle. Ainsi, la qualité urbaine des rues est étroitement liée à la qualité du front bâti.

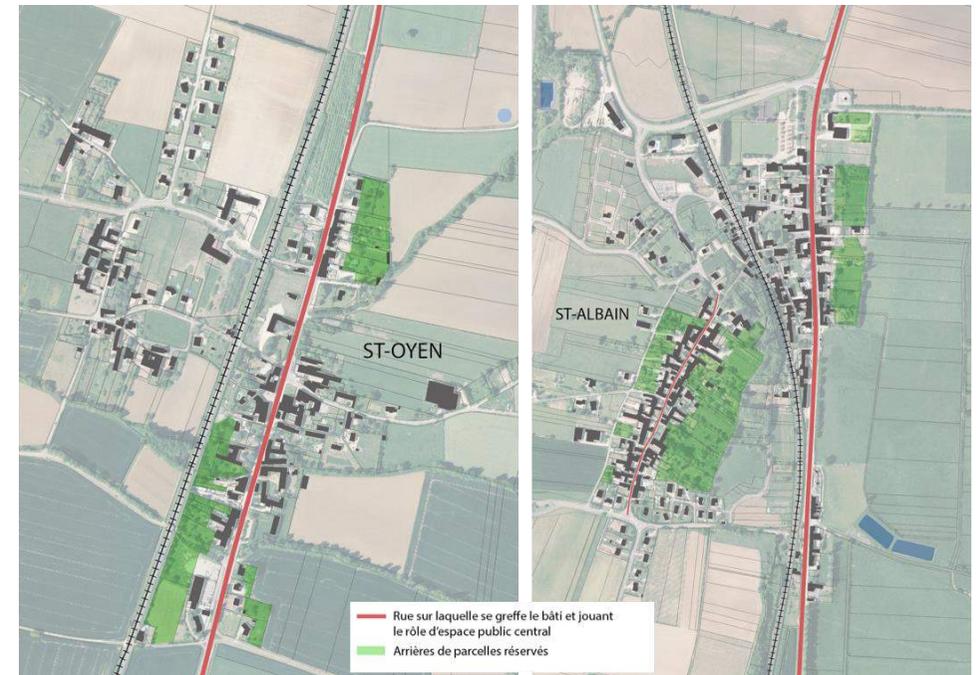


Rue formée par un alignement du bâti sur rue
(le Mollard - hameau d'Ozenay)



Alignement sur rue (St-Gengoux-de-Scissé)

Dans ces villages ou ces hameaux, l'arrière des parcelles est généralement constitué d'espaces jardinés ou d'espaces agricoles de proximité (vergers, potagers). Ces zones de transition paysagères entre l'espace urbain et le milieu naturel ou agricole contribuent à intégrer la silhouette urbaine du village dans son site.



A St-Oyen ou St-Albain certains quartiers sont structurés le long d'une rue principale sur un niveau de construction. L'arrière des parcelles est réservé aux espaces jardinés et assure une transition paysagère avec les espaces agricoles ou le coteau (St-Albain), même si la présence d'infrastructures de transport rompt cet équilibre.

Village ou hameau structuré autour d'une ou plusieurs intersection

> Fleurville, Ozenay, le Villars, Mercey (hameau de Montbellet), Thurissey (hameau de Montbellet) Poil rouge, Bassy et Bonzon (hameaux de St-Gengoux-de-Scissé), Ozenay ; Bissy-la-Mâconnaise, Fissy (hameau de Lugny)

A la différence des villages rues, les villages intersection sont organisés autour d'une de deux voies principales qui se croisent et forment un « T », un « X », ou un « Y ». Souvent aménagée en placette ou agrémentée d'une fontaine ou d'un calvaire, l'intersection constitue le noyau villageois.

Comme dans les villages rues, les constructions s'implantent de part et d'autre des voies principales sur un niveau de construction. L'arrière des parcelles accueille des jardins et des espaces agricoles de proximité.



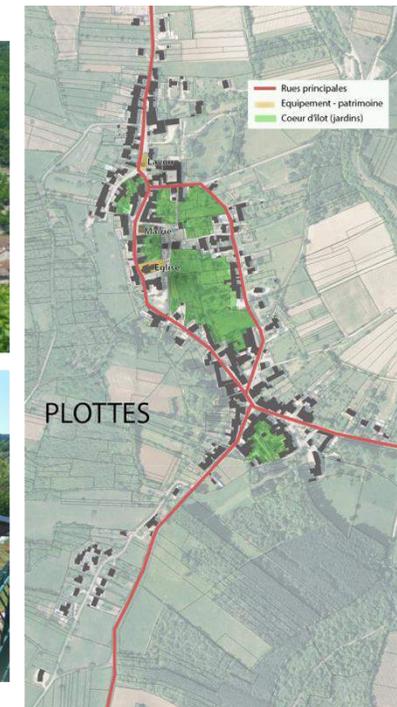
Hameau de Fissy (Lugny) structuré en deux parties aux croisements de différentes routes



Le village groupé

> Chardonnay, Plottes, Royers, Lugny, Viré, Clessé (quartier église), Farges-lès-Mâcon, Uchizy, Lacrost, Préty, la Truchère, la Chapelle-sous-Brancion et ses hameaux, Brancion (hameau de Martailly-lès-Brancion), Martailly-lès-Brancion, Grevilly, Cruzille, Charcuble (hameau de Bissy-la-Mâconnaise), Boye (hameau de St-Gengoux-de-Scissé), Gratay (hameau d'Ozenay), Plottes, le Villars.

Dans les villages groupés l'organisation urbaine est structurée par un maillage viaire plus conséquent organisé autour d'une hiérarchisation des voies (rue principale, rues secondaires, chemins). Souvent connectées les unes aux autres, ces rues forment des boucles et délimitent des îlots urbains. Au sein d'un même îlot, il est possible de trouver un ou deux niveaux parcellaires accueillant eux-mêmes plusieurs niveaux de construction. L'organisation interne des îlots urbains forme des espaces fermés sur eux-mêmes structurés, à l'avant de la parcelle, par les constructions implantées le long de la rue, et à l'arrière de la parcelle par une trame de jardin en cœur d'îlot.



Parfois, ces îlots urbains sont structurés en interne par des cours, qui organisent et structurent les fonctionnalités urbaines. A Lacrost, Préty ou la Truchère, sous l'influence de la Bresse, les cours sont répandues et organisent l'armature urbaine des villages. La rue, relativement hermétique, est structurée par de grands murs de clôtures ou par les murs d'annexes agricoles. L'entrée dans les cœurs d'îlots se fait par le porche qui marque une zone de passage entre la sphère publique de la rue, et la sphère partagée de la cour. La morphologie de la cour est ensuite organisée par l'implantation des bâtiments, qui accueillent généralement plusieurs logements. De cette manière, la cour définissait un espace de sociabilité au cœur de l'îlot urbain. Certaines cours sont également traversantes et s'articulent les unes avec les autres.



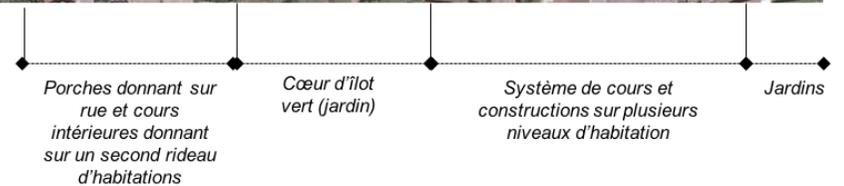
Porches donnant sur la rue à Préty : une zone de passage donnant accès aux cours



Cœur d'îlot habité sur plusieurs niveaux d'habitation (Lacrost)



Système de cour traversante en cœur d'îlot (Lacrost)



3.4.3 Typologie et caractéristiques des espaces publics

Les places

Les places dessinées sont assez rares sur l'ensemble du territoire, les espaces publics sont la plupart du temps résiduels, issus de l'intersection de voies anciennes, autour de l'église, du lavoir, de l'école ou de la mairie parfois. On y trouve souvent un monument aux morts.



Eglise, monument aux morts, lavoir et fontaines animant les intersections du village de Cruzille



Lavoir de Plottes à l'intersection de deux rues



Place de la mairie à St-Gengoux-de-Scissé

Lorsqu'elles sont dessinées, comme à Lugny ou Farges-lès-Mâcon, elles datent souvent du XIXème siècle. La forme de la place urbaine est définie par l'organisation du bâti et du réseau de voiries, dessinée suivant un plan d'aménagement. A Lugny, par exemple, elle s'est composée autour de la mairie. Les alignements de façades constituent le décor avec

ses variations de tons et de formes pittoresques, ses commerces, cafés et restaurants. Les arbres par groupes ou en alignement accompagnent les aménagements et le mobilier urbain. A Farges-lès-Mâcon, elle résulte d'un parcellaire ancien autour de l'église et de la disparition du cimetière. En effet, peu de villages ont conservé sur le territoire leur cimetière autour de l'église. Pour la majorité d'entre eux, un nouveau cimetière a été construit au XIXème siècle en dehors du village. Généralement clos d'un mur, le cimetière marque souvent encore l'entrée du village. L'espace ainsi dégagé est souvent devenu une place... ou un parking (Montbellet, Uchizy).



Farges-lès-Mâcon



Lugny

La qualité d'aménagement des places rurales ne tient souvent pas à son dessin et à sa géométrie mais a son caractère rural : revêtement simple au sol (sablé) marqué parfois de belles pierres, plantation d'arbres qui accompagnent la façade ou le monument aux morts, accompagnement végétal bas planté en pleine terre (arbustes, plantes vivaces ou annuelles), banc en pierre, ...

La rue un espace public majeur



Lacrost

Dans ce territoire majoritairement rural, la rue constitue l'espace public central autour duquel se greffe les sociabilités urbaines. La rue est structurée par les modes d'implantation des constructions et le traitement des limites parcellaires (mur de clôture, haie, ...). Dans les centres historiques relativement denses, la rue est rythmée par les constructions et les murs en pierre (encore très nombreux). L'ambiance est donc majoritairement minérale.

Dans les villages viticoles, certains corps de fermes sont légèrement en retrait par rapport à la rue, ou alors désaxés, ce qui crée des espaces « tampons » de transition entre le domaine public et le domaine privatif des habitations, et anime la rue. Parfois directement implantés sur l'espace public, les escaliers urbains donnant accès au logement depuis la rue sont également des éléments de transition entre l'espace public et privé, qui agrémentent la rue par leur dimension patrimoniale. Dans certains cas (comme à Brancion), les pieds des murs et des constructions sont végétalisés, ce qui agrémente et embellit l'espace urbain.

Dans les tissus urbains très denses, il n'y a pas toujours de trottoir. L'espace dédié au piéton est généralement matérialisé par un revêtement sablé ou enherbé ou se confond entièrement avec la route. Ainsi, les mobilités piétonnes et carrossables coexistent, en donnant priorité au piéton.

Dans les lotissements récents, l'ambiance des rues est différente. L'espace public est généralement goudronné. Les espaces piétons et carrossables sont délimités par un trottoir. Généralement peu connectée avec les constructions implantées en retrait de la rue, la rue se structure par les clôtures et les haies des habitations. L'utilisation de haies mono spécifiques persistantes (haie de thuyas par exemple) tend à rendre le paysage urbain hermétique et relativement opaque.



3.4.4 Tournus

Tournus, ville d'histoire

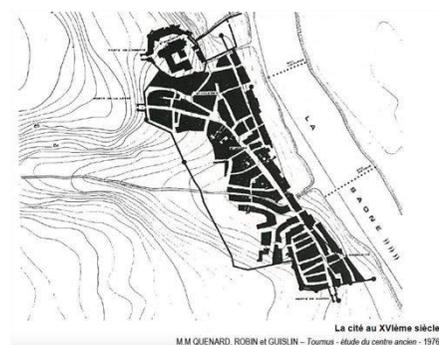
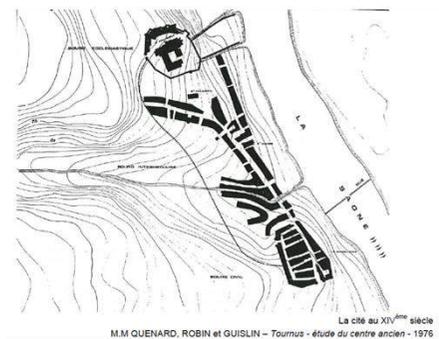
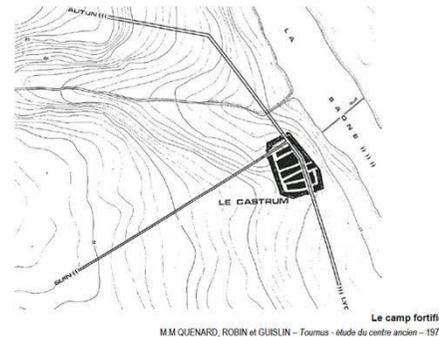
Située à une journée de marche de Mâcon et de Chalon-sur-Saône, Tournus (Tirnurtum Vetrus) était une ancienne garnison romaine construite au bord de la Saône. L'enceinte de ce camp se situait à l'emplacement actuel de l'église de la Madeleine et de son quartier.

Au troisième siècle de notre ère, les diverses invasions barbares conduisent la population à se réfugier dans l'ancien camp romain, dont on renforce les défenses. La cité devient alors une véritable forteresse.

Dès le II^{ème} siècle, le christianisme s'étend dans le sud de la Bourgogne ; et en 179 Saint Valérien est martyrisé à Tournus non loin du Castrum romain, où ses disciples élèvent un petit oratoire. Par la suite, après la donation de terres en 875, par le roi Charles le Chauve, une abbaye se constitue.

A l'époque romane, la cité de Tournus se compose donc de deux sites fortifiés : l'abbaye Saint-Philibert et son enceinte elliptique, et le château romain (ancien Castrum) ceint de murailles rectangulaires. Entre ces deux pôles, reliés par une voie, se développe peu à peu un bourg. Tournus est ainsi figée dans cette structure tripartite.

Tournus est également une ville frontière qui sera ruinée plusieurs fois : lors des invasions normandes et hongroises du X^{ème} siècle,



lors des affrontements entre les Seigneurs de Bourgogne et les Ducs de Savoie, et lors de la guerre de 100 ans. En 1475, Charles le Téméraire, suzerain de Tournus, permet la construction de nouvelles défenses qui relient les murailles du Château romain à celle de l'abbaye, le bourg est ainsi protégé et unifié. La ville n'était alors accessible que par la Saône, traversée par deux bacs (l'un en face de l'actuelle rue du Bac, l'autre de l'actuelle place Lacretelle).

Le XVI^{ème} siècle marquera Tournus d'une vie intellectuelle et artistique très riche. Malgré les guerres de religion qui causeront de grands dommages à la ville, cette époque est celle d'un grand essor de construction ; le tissu d'habitation se rénove alors. L'accès au bourg se fait par un axe majeur (actuelles rue docteur Privey, rue de la République et rue désiré Mathivet). Un accès depuis l'enceinte de l'abbaye est également créé.



Vue cavalière de Tournus en 1581
SAINT-JULIEN DE BALLEURE - Musée de Tournus

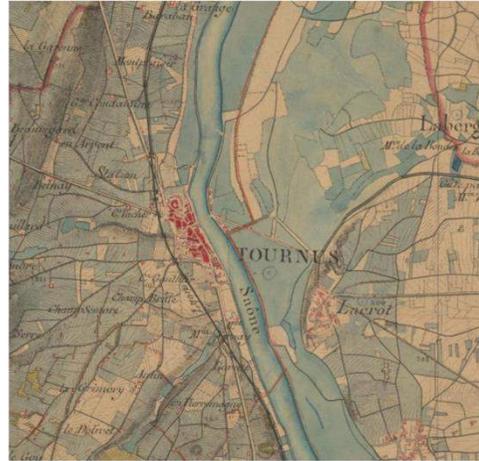
Le XIX^{ème} siècle voit s'affirmer le caractère marchand et ouvrier de Tournus. La construction du quai en 1807, celle du pont en 1805 (reconstruit en 1869) et l'arrivée du chemin de fer vont améliorer les relations de la cité avec sa région. A cette époque, la construction de la voie ferrée isole le centre historique. Le quartier de la gare (ou

Faubourg) se structure autour de la gare et de la présence de quelques usines. Un pont est aménagé permettant de relier la ville à la rive gauche de la Saône et créant ainsi un accès au village de Lacrost. Le commerce et l'artisanat se développent. La ville prospère jusqu'en 1880 lorsque le phylloxera ravagera le vignoble et entrainera une crise grave.

A cette époque, la ville s'ouvre vers l'extérieur. Une partie de ses remparts est détruite (Cf. schéma ci-dessous remparts symbolisés en jaune) et un système d'esplanade et de promenades est créé.



Tournus au XVIIIème siècle (Carte de Cassini)



Tournus et l'essor du chemin de fer au XIXème siècle (Carte de l'Etat major 1820-1866)



DRAC de Bourgogne – PSMV en cours de réalisation – Ilot de l'église Saint-Valérien - présentation du choix de la CLSS-p.3.

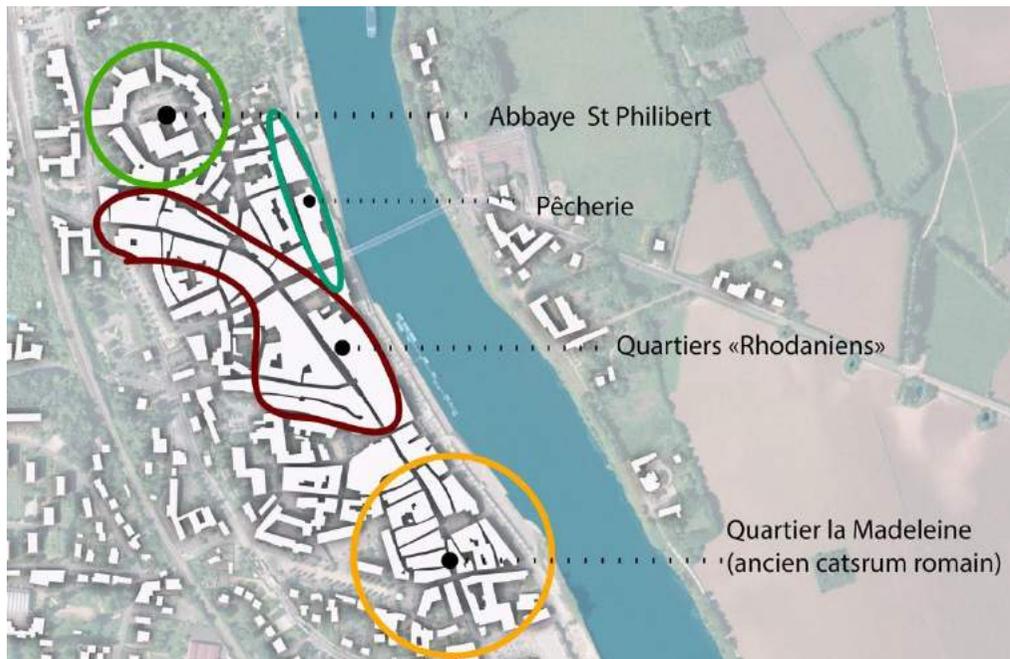


Tournus au XIXème : vue sur le Champs de Mars et la Promenade de l'Arc.

L'arrivée de nouvelles industries au début du XXème siècle redonnera un nouvel élan à Tournus, qui rassemblera de nouvelles populations issues de l'exode rural Bourguignon et Bressan. Cependant peu de logements neufs sont construits à cette époque.

L'entre-deux-guerres verra une éclosion plus grande d'habitations individuelles au-delà de la voie de chemin de fer, créant ainsi une première couronne urbanisée autour du vieux centre. A la fin des années 1960, l'aménagement de l'autoroute A6, enserre un peu plus la ville dans les infrastructures de transport. La croissance est alors constante jusqu'au milieu des années 1970 et Tournus compte jusqu'à un peu plus de 7000 habitants.

Un centre historique aux quartiers bien identifiés



Quartier de l'abbaye organisé selon un plan circulaire centré sur l'Abbaye entouré d'un parc arboré d'où émerge le site abbatial. Le bâti aux toitures à forte pente sont couvertes de tuiles plates bourguignonnes



Quartier de la Pêcherie situé au pied de l'Abbaye. Si les façades sur les rues de la Poissonnerie et de la Place de la Cité restent étroites, les logements s'ouvrent à l'intérieur des flots sur des cours plus vastes, ou des jardins, à des niveaux différents de celui des rues.



Rue de l'Hopital et du Bief du Pottet

Les quartiers « Rhodanien » forment un ensemble de quartiers dense et homogène parcouru d'étroits passages et ruelles formant un réseau de « traboules » (influence rhodanienne).



Le quartier de la Madeleine présente des rues étroites et orthogonales (forme urbaine est héritée du *castrum* romain). Les constructions sont implantées de façon continue sur la trame parcellaire étroite et occupent ainsi la quasi-totalité des îlots. .

Tournus aujourd'hui, ville fragmentée à forte identité paysagère et patrimoniale

Résultant d'évolutions successives, l'organisation urbaine de Tournus est fragmentée par la présence d'infrastructures de transport majeures (A6, voie ferrée, passage de D 906) qui rendent difficiles les relations interquartiers (Ouest-Est) et qui tendent à isoler le centre historique du reste de la ville.



D 906 : une fracture dans l'organisation urbaine de la ville



Franchissement de la voie ferrée à l'entrée du centre ville

Ainsi, on distinguera :

- le cœur historique de Tournus, lui-même composé de quartiers bien spécifiques (quartier de la Madeleine, la Pêcherie, le quartier Rhodanien),
- les faubourgs organisés autour du quartier de la gare et des bords de Saône (rive gauche),
- une première couronne d'urbanisation construite à l'Ouest de la voie ferrée ou au Nord de la ville, accueillant un tissu d'activités industrielles et commerciales et de l'habitat majoritairement peu dense de type pavillonnaire, et un ensemble d'équipements

- une seconde couronne d'urbanisation située au-delà de l'autoroute. Elle s'est développée de manière diffuse et peu structurée le long de la D14 (en direction d'Ozenay), de la D 56 (en direction de Plottes), et de la D 215 (en direction de Mancey et de la Chapelle-sous-Brancion).

Etroitement liée au site dans lequel elle s'insère, Tournus dispose de nombreuses qualités urbaines et paysagères qui participent à son identité.

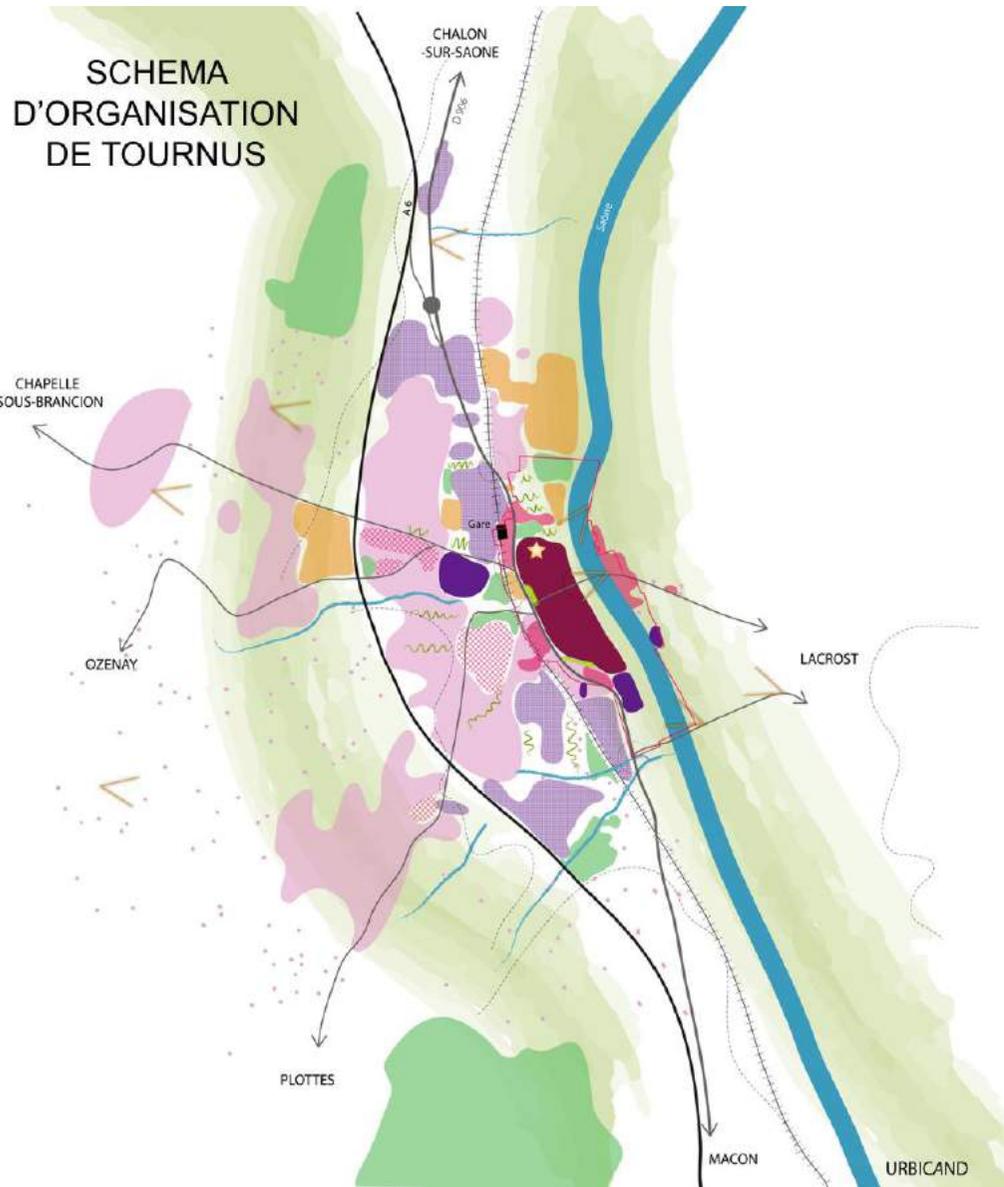
Implantée historiquement à la limite des Hautes terrasses du Val de Saône, la ville est étroitement liée à son coteau, qui accueillait de nombreux vergers et jardins de proximité. Or, même si elle a été impactée par l'urbanisation, cette trame de jardin est encore visible dans la première couronne urbaine.

De petits cours d'eau et ruisseaux encore perceptibles dans la trame urbaine actuelle prennent également leur source dans ce coteau, traversent le quartier des Sept Fontaines ou le quartier des Joncs (usine ALCEA) et se déversent dans la Saône.

En connexion directe avec la Saône, la perception de la ville et de l'abbaye Saint-Philibert depuis les bords de Saône sont également des éléments forts de la composition urbaine de la ville, et mettent en avant la qualité de sa façade urbaine et de son patrimoine.

On mettra également en avant les nombreux points de vue sur la ville depuis les hauteurs du coteau ou depuis les villages voisins (comme Lacrost).





Trame de jardins au milieu des habitations et des activités industrielles

Légende

1. Trame urbaine

- ↔ Routes principales
- Autoroute A 6
- Echangeur autoroutier
- Voie ferrée
- Gare
- Carrefours stratégiques (connexions interquartiers - accroche au centre historique)
- Centre historique
- Faubourg
- ▨ Habitat semi-collectif ou collectif
- Habitat individuel
- Habitat individuel isolé
- ▨ Espaces d'activités économiques
- ▨ Espaces d'activité économique proposant des services de proximité
- Equipements
- Esplanade - promenade historique construite sur les anciens remparts (XIXème)

2. Trame paysagère

- Lignes de relief structurantes
- Cours d'eau
- Boisement - espace arboré
- ▲ Points de vues
- ★ Repère paysager (abbaye)
- Ceinture agro-naturelle de proximité (plaine alluviale de la Saône, coteaux agricoles)
- ▨ Trame de jardin potager et d'agrément

3.4.5 Zoom sur les fonctionnalités urbaines et paysagères des principales polarités urbaines du territoire

A l'échelle du territoire, trois polarités urbaines se dégagent en raison du nombre d'habitants qu'elles accueillent (> à 800 habitants) et des services et des équipements qu'elles offrent à la population, à savoir : Tournus, Lugny et Viré. Ainsi, il semble important d'établir un zoom spécifique sur les fonctionnalités urbaines et paysagère de chacun de ces pôles. En raison de leur rayonnement et de leur proximité urbaine à Tournus et Viré, les communes de Fleurville et de Lacrost sont nécessairement intégrées dans ces schémas d'organisation urbaine.

Pour plus de lisibilité, les schémas communaux sont consultables dans le document annexé au diagnostic.

3.5 Tendances et évolutions

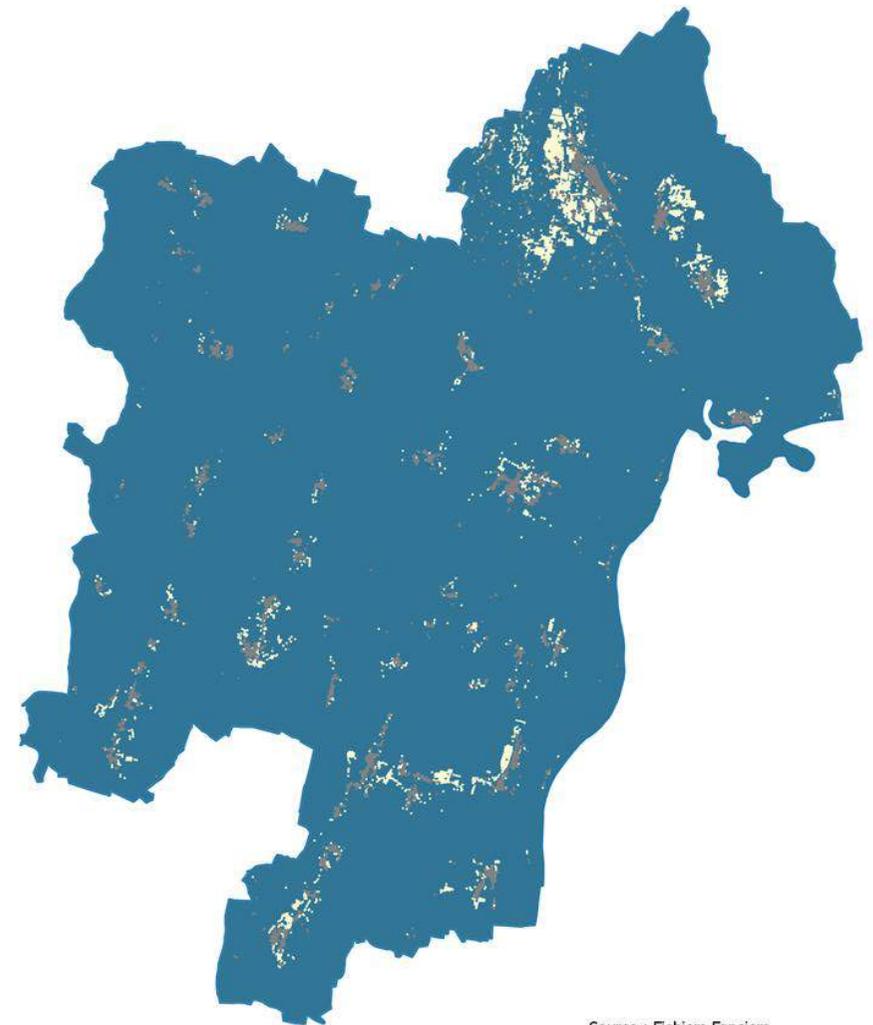
3.5.1 Une artificialisation des sols en progression sur tout le territoire

Analyse à long terme : une consommation d'espace relativement importante depuis la fin des années 1990

L'analyse de l'évolution de la tâche bâtie depuis 1950 met en évidence plusieurs secteurs où l'artificialisation a été plus importante, ce qui montre le net différentiel entre les secteurs du territoire :

- La majorité de la consommation d'espaces sur 60 ans a été concentrée sur Tournus / Plottes, sur Lacrost et sur Prety. L'ensemble de cette consommation est directement imputable au développement de la ville de Tournus et à son desserrement de proximité.
- Le Sud du territoire a également connu des dynamiques d'artificialisation, notamment au niveau des monts du Mâconnais (Saint Gengoux de Sissé, Lugny, Viré, Clessé) mais également sur l'axe de la vallée de la Saône (Saint Albain, Fleurville, Montbellet, Uchizy).

Depuis la fin des années 1990, la consommation d'espace s'est accélérée en lien avec le développement démographique plus soutenu du territoire. L'analyse des données disponibles sur le temps long (1993 – 2012, données DDT71) montre l'accélération des rythmes de consommation foncière. L'analyse des surfaces consommées fait état d'un rythme de consommation deux fois plus élevé sur la période 2003 – 2012 par rapport à la période 1993 – 2002.



Source : Fichiers Fonciers
Ign BdTopo
Réalisée par DDT 71 - MCTP - UPEC

Evolution de la tâche bâtie entre 1950 et 2012, données DGFIP, traitement DDT71

Analyse détaillée 2002 – 2016 : une consommation particulièrement importante dans les petites communes

L'analyse détaillée réalisée sur la période 2002 2016 a permis de préciser l'analyse chiffrée de la consommation foncière sur le territoire. Près de 100 hectares ont été consommés en 14 ans, ce qui représente un rythme de consommation moyen d'environ 7 hectares par an :

- **Tournus et ses communes proches qui accueillent un desserrement notable** (Plottes, Lacrost, Prety) ont connu sur la période d'analyse une artificialisation de 43 hectares environ, ce qui représente une part importante de la consommation totale (43,5%), **mais cette consommation ne représente pas une majorité aussi importante que sur la période longue depuis 1950**. Le développement a été important en particulier sur Lacrost (13,8 ha consommés soit un ha par an).
- **L'artificialisation a été conséquente dans les villages viticoles du Mâconnais, en particulier dans la moitié sud du territoire, en lien avec des soldes migratoires positifs** (Viré 7 ha, Clessé 6 ha, Montbellet 9 ha, Uchizy 6 ha...).
- Les villages de Fleurville et de Saint Albain, plus contraints par les axes de communication et bénéficiant moins de l'image viticole, ont consommé moins de foncier que dans les années 1980 et 1990, car ils ont été moins attractifs sur les 15 dernières années.

- La consommation d'espace est restée très limitée dans la partie Nord-Ouest du territoire, plus enclavée et plus patrimoniale, ainsi que dans les communes concernées par des contraintes fortes (La Truchère).

Une consommation d'espace qui touche majoritairement les espaces agricoles, et qui

Surface consommée entre 2002 et 2016	CONSUMMATION (en ha)	DESTINATION (en ha)				
		Activité	bati agricole	equipement	habitat	voirie
Commune						
Bissy-la-Mâconnaise	3,2	0,0	0,0	0,0	3,1	0,1
Burgy	0,6	0,0	0,0	0,0	0,6	0,0
Chardonnay	2,7	0,0	0,1	0,0	2,6	0,0
Clessé	6,2	0,0	0,0	0,0	6,1	0,2
Cruzille	0,7	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0
Farges-lès-Mâcon	1,7	0,4	0,0	0,0	1,3	0,0
Fleurville	2,1	0,3	0,0	0,0	1,8	0,0
La Truchère	0,4	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0
La-Chapelle-sous-Brancion	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0
Lacrost	13,8	6,5	0,0	0,2	6,0	1,0
Le Villars	2,4	0,0	0,0	0,0	2,4	0,0
Lugny	4,3	0,0	0,3	0,2	3,7	0,2
Martailly-lès-Brancion	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Montbellet	9,2	0,0	2,6	0,1	6,5	0,0
Ozenay	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Plottes	2,4	0,0	0,0	0,0	2,4	0,0
Prety	5,8	0,9	0,7	0,0	4,1	0,1
Royer	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Saint-Albain	1,6	0,2	0,2	0,0	0,8	0,4
Saint-Gengoux-de-Scissé	4,8	1,0	0,0	0,0	3,8	0,0
Tournus	23,3	4,0	0,0	0,5	17,3	1,6
Uchizy	5,8	0,6	0,0	0,0	4,9	0,3
Viré	7,2	0,3	1,0	0,0	5,5	0,5
TOTAL	98,6	14,2	4,7	1,0	74,3	4,4